Image not found or type unknown

Creance de restitution succession deces conjoint survivant

Par **TOLVER**, le **22/05/2019** à **21:46**

BONJOUR marque de politesse[smile4]

une succesion a été établie en 2014 et l'actif net successoral du defunt comprend la moitié des liquidités dont le capital d une ass vie non dénouée souscrite par le conjoint survivant avec des deniers communs. Le conjoint survivant a opté pour les 3/4 de la succession en usufruit. Aujourd hui décédé comment se calcule la créance de restitution?

Actif net de la succesion du défunt de 2014 par 75% ou doit on retirer de l'actif net successoral la part de l'ass vie incluse pour moitié?

Merci par avance

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés